



# LE GRAND LAC DE NAUSSAC

## Votre prochaine escale



Rapport de mission INGENIERIE 2014  
TOME 2 : Le Projet

Pour mémoire

Tome 1 : les bases du projet

**Tome 2 : le Projet**

Tome 3 : les perspectives commerciales



## Mission TERRITOUR pour Communauté de communes du Haut-Allier

### Sommaire :

TOME 1 : Les bases du projet

### TOME 2 : Le Projet

- |   |         |
|---|---------|
| 1 Les grandes lignes du Projet <i>LE GRAND LAC DE NAUSSAC, votre prochaine escale</i> | page 1  |
| 2 Les budgets et le plan de financement prévisionnels                                 | page 3  |
| 3 Les six chapitres du plan d'actions pluriannuel                                     | page 7  |
| 4 Les quatre premières années du programme et les modalités d'évaluation              | page 20 |

TOME 3 : Les perspectives commerciales

## 1. Les grandes lignes du Projet *LE GRAND LAC DE NAUSSAC* votre prochaine escale

La Communauté de communes du Haut-Allier (9 communes au nord de la Lozère, dans le périmètre du futur Parc naturel régional des sources et gorges de l'Allier) porte un projet de développement de tourisme durable ambitieux. Il s'appuie sur les caractéristiques locales climatiques et d'altitude et sur la présence d'une immense étendue d'eau, tâche bleue dans un univers vert associant Forêt de Mercoire et source de l'Allier à zones d'élevage et de culture céréalière. Le barrage de Naussac a été créé il y a plus de 30 ans, dotant le territoire d'un lac de plus de 1 000 hectares et du plan d'eau du Mas d'Armand de 12 hectares.

L'enjeu est de séduire de nouvelles clientèles touristiques à la recherche de grands espaces *de type canadien*, en complétant l'offre existante. Dans un souci de protection et de valorisation des paysages et des milieux mais aussi d'optimisation des retombées pour les habitants, le territoire a été appréhendé dans sa globalité sous l'appellation LE GRAND LAC DE NAUSSAC. Les objectifs des acteurs de l'économie touristique ont été traduits en termes de remplissage, en distinguant deux échéances : enregistrer **80% de remplissage sur 60 jours deux ans** après réalisation des aménagements et lancement de la promotion et **60% sur 100 jour à 4 ans**. 2 375 lits marchands ont été recensés en 2014 (dont 90% en hôtellerie de plein air) et 6 970 lits en résidences secondaires sont à comparer aux 4 783 habitants permanents.

L'invitation vise à promouvoir le GRAND LAC DE NAUSSAC en tant que PROCHAINE ESCALE : il s'agit de dépasser l'étape pour venir trouver le dépaysement pendant quelques jours. La promesse repose sur les ressources naturelles mais également sur un plan d'aménagement pluriannuel porté par la Communauté de communes et sur un plan marketing piloté par les professionnels du tourisme.

Trois axes complémentaires caractérisent l'architecture de projets :

- Un positionnement affirmé associé à la découverte, à plusieurs saisons, des paysages et des milieux liés à la présence d'une étendue de 1000 hectares d'eau à 1000 mètres d'altitude et aux nombreuses activités déjà pratiquées : randonnée pédestre mais aussi pêche, voile, golf, VTT, cyclotourisme, parc d'aventure ... Monde de Filaine à la Filature des Calquières, cinéma, piscine OREADE.
- L'introduction de propositions à l'intérieur (activités INDOOR) répondant à la météo-dépendance forte actuellement enregistrée dans les campings autour du lac et autorisant la recherche de clientèles en dehors de la période estivale.
- La desserte et l'aménagement de plusieurs lieux autour du lac, appréhendés comme des points de pénétration du territoire, d'accès aux

activités, de découverte des paysages et des milieux, visant à mieux répartir les visiteurs dans l'espace et surtout à leur proposer des contenus de journées à combiner.

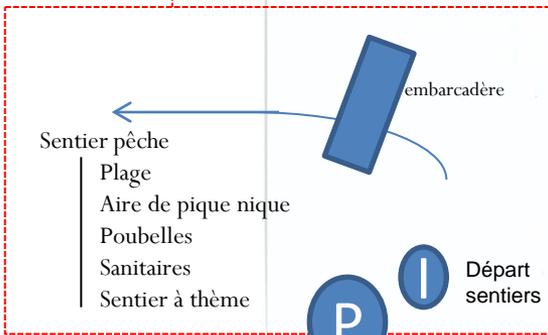
La réalisation du plan d'actions est répartie sur quatre années (2015, 2016, 2017 et 2018) et il est organisé en six chapitres :

- 1- un plan de formation en accompagnement de la démarche, pour doter les différents acteurs des connaissances et compétences nécessaires à la mise en œuvre de l'architecture de projets et formaliser les premiers cahiers des charges.
- 2- un ensemble d'études et de missions d'assistance visant à affiner les différentes composantes, dans le cadre de la Charte du futur Parc naturel régional des sources et gorges de l'Allier.
- 3- un plan d'aménagement incluant la réalisation de cinq escales suivant un même concept associant à un ponton d'embarquement un espace de détente et des départs de balades (parking, sanitaire, point information, sentiers en direction des activités et des villages et sentiers à thème)... le traitement des entrées de villes, un programme de signalisation-signalétique et des équipements complémentaires dans les 9 communes.
- 4- l'achat et la mise en circulation d'un bateau à passagers, avec une double fonction de desserte des escales et de croisière associée à la découverte des paysages et des milieux du lac.
- 5- la création d'une Maison de l'eau, du lac et de l'environnement, lieu couvert permettant d'accueillir des individuels et des groupes, outil à inscrire dans la démarche du Parc naturel régional des sources et gorges de l'Allier.
- 6- un plan marketing mettant en évidence les priorités en termes de clientèle, les politiques tarifaire, de production, de distribution et de promotion et prévoyant l'organisation des moyens financiers et humains et les modalités d'évaluation des résultats.

## ★ ESCALES

Points de départ vers les sentiers de randonnée pédestres, équestres, VTT... les fermes à visiter, les parcours de pêche, les itinéraires pour observer les oiseaux, les points de restauration et les neuf ville et villages

avec un ponton d'embarquement pour le bateau à passagers adapté au marnage, un aménagement permettant la mise à l'eau des barques, un espace de détente et de repos « plage », un parking, des sanitaires avec douche extérieure, des tables de pique-nique, un sentier à thème et un panneau d'information *tourisme et loisirs*



### NAUSSAC COTE NATURE

#### La ferme *Les Pascals*

VERS FONTANES

lieu pour parler de l'histoire du barrage, du patrimoine, de la culture, de Gargantua avec la terre rouge mais aussi pour aborder l'écologie (à l'extérieur mais aussi à l'intérieur)

#### Le Chapeauroux

VERS CHASTANIER ET AUROUX

accès rivière / pêche, fermes, GR4...

Musée d'art sacré

### NAUSSAC COTE SAUVAGE

#### La Base de Pailhères

VERS ROCLES

accrobranche, énigmes, bike Park Rondin des bois

Ferme équestre de Pailhères...

#### Le Mas d'Armand

Golf du domaine de Barres, sentier des fées, fermes GR 700...

VERS SAINT-FLOUR DE MERCOIRE

### NAUSSAC COTE PLAGES

#### Langogne SNCF

VERS NAUSSAC et CENTRE VILLE (navettes) :

commerces, souvenirs, Office du Tourisme, Filature des Calquières, train touristique... tennis, baignade

Base Naussac Attitude, Accueil pêche et nature

VERS LUC, CHEYLARD L'EVEQUE

## LE GRAND LAC DE NAUSSAC

Votre prochaine escale

### ● Arrêts du bateau

Points d'accès au lac, avec un ponton d'embarquement pour le bateau et un parking



## 2. Les budgets et le plan de financement prévisionnels

Dans une approche globale, pour préparer la recherche de partenaires, la formalisation des dossiers de demande de subventions et la programmation des aménagements dans le temps et l'espace, les budgets à mobiliser et des plans de financement ont été esquissés. Les chapitres distingués ont ensuite été développés.

En euros H.T.	2015	2016	2017	2018
1- Formation CRT	9 000			
2- Etudes et missions d'assistance	30 000	40 000		
3- Aménagement des cinq escales	600 000	300 000		
3bis- Autres aménagements sur les communes			500 000	
4- Acquisition du bateau à passagers et entretien		450 000		
5- Création d'une Maison de l'eau, du lac et de l'environnement			à déterminer par étude préalable 2016	
6- Plan d'actions marketing		80 000	80 000	80 000

Le financement du programme a été abordé en inscrivant les investissements *lourds* dans le Protocole pluriannuel associant le Conseil Général de la Lozère (sur la base de 20% Conseil Général, 20% Conseil Régional et 15% Etat).

Une fiche projet CANDIDATURE LEADER 2014-2020 a été déposée en décembre 2014 au GAL TERRE DE VIE EN LOZERE, sous l'intitulé LE GRAND LAC DE NAUSSAC Votre prochaine escale : les budgets d'étude et de formation et les actions marketing y sont présentés.

Les chapitres du programme	Les budgets estimés en janvier 2015 sur 4 ans	Maitrise d'ouvrage	Les partenaires financiers
1- Formation CRT	9 000 €	Office de Tourisme intercommunal (EPIC) pour Communauté de communes du Haut-Allier	70 % AGEFOS PME / COMITE REGIONAL DU TOURISME LANGUEDOC-ROUSSILLON 6 300 €  Communauté de communes du Haut-Allier
2- Etudes et missions d'assistance	30 000 € HT  40 000 € HT	Communauté de communes du Haut-Allier ou/et association de préfiguration du PNR ou/et EPL ou/et...	55% LEADER 38 500 €  Communauté de communes du Haut-Allier  EPL association de préfiguration du PNR Conservatoire du Littoral ...
3- Aménagement des cinq escales	900 000 €	Communauté de communes du Haut-Allier	20% Département 180 000 €  20% Région 180 000 €

			<p>15% Etat 135 000 €</p> <p>FEDER LOIRE</p> <p>Communauté de communes du Haut-Allier</p> <p>...</p>
3bis- Autres aménagements sur les communes	500 000 €	<p>Communauté de communes du Haut-Allier</p> <p>Communes</p>	<p>20% Département 100 000 €</p> <p>20 % Région 100 000 €</p> <p>15 % Etat : 75 000 €</p> <p>FEDER LOIRE</p> <p>Communauté de communes du Haut-Allier ou/et communes</p>
4- Acquisition du bateau à passagers et entretien	450 000 €	Communauté de communes du Haut-Allier	<p>Base des subventions = 450 000 - (15 000 x 20 ans de loyers estimés) = 150 000 €</p> <p>20% Département 30 000 €</p> <p>20% Région 30 000 €</p> <p>15% Etat 30 000 €</p> <p>Communauté de communes du Haut-Allier</p>

			...
5- Création d'une Maison de l'eau, du lac et de l'environnement	Budgets à définir dans le cadre de l'étude 2016	Maîtrise d'ouvrage à définir dans le cadre de l'étude 2016	EPL PNR Conservatoire du littoral  Communauté de communes du Haut-Allier  DEPARTEMENT REGION ETAT ...
6- Plan d'actions marketing	80 000 € / an	Communauté de communes du Haut-Allier  Office de Tourisme Intercommunal (EPIC)	55 % LEADER : 44 000 €/an  CRT Languedoc-Roussillon / Agefos PME LR  Communauté de communes du Haut-Allier Office de Tourisme intercommunal  ...

### 3. Les six chapitres du plan d'actions pluriannuel

#### 3.1 Formation CRT

En 2014, plusieurs acteurs socioprofessionnels du territoire ont mutualisé des journées de formation pour acquérir des connaissances, méthodes et outils pour travailler collectivement sur la définition d'un projet touristique territorial puis sur une stratégie marketing : c'est l'origine du Projet. Pour 2015, l'équipe du Comité Régional de Tourisme de Languedoc-Roussillon a instruit un dossier de formation action territoriale AGEFOS PME sur 63 heures : il sera ouvert aux acteurs locaux intéressés, module par module.

La formation a pour objectif de donner aux acteurs impliqués les connaissances, les méthodes et les outils nécessaires à la mise en œuvre de l'architecture de projets et à la formalisation des cahiers des charges sur la première partie de l'année (avant mise en place des actions financées dans le cadre du programme LEADER 2014-2020).

Le programme est organisé en trois modules :

Module cahiers des charges: 14 heures pour élaborer les cahiers des charges relatifs à la création et à l'exploitation du bateau à passagers

A) Le design du bateau est une composante centrale de la réussite du projet => il s'agit de lancer un concours pour disposer d'un prototype du bateau du Grand Lac de Naussac à construire et à faire circuler à partir de mai 2016 et donc d'en formaliser le cahier des charges

B) L'exploitation du bateau fera l'objet d'une Délégation de Service Public => il s'agit de la préfigurer et de préciser les rôles respectifs des acteurs publics et privés et leur structuration éventuelle en simulant plusieurs scénarios impliquant ou non l'office de Tourisme intercommunal (EPIC), la création d'une SEM ou d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif....

Module mobilisation et communication interne : 21 heures pour maîtriser la méthode et les outils pour créer et engager un plan de communication interne

A) identifier toutes les cibles (familles d'acteurs et partenaires, journalistes) et pour chacune, définir objectifs, échéances, messages, supports, moyens à mobiliser...

B) préfigurer avec les équipes de la Chambre d'Agriculture et de Sud de France développement une action auprès des agriculteurs mettant l'accent sur les demandes de clientèles identifiées sur le territoire pour des visites d'exploitations, goûters à la ferme...

C) préfigurer un plan d'actions tourné vers les habitants et les résidents secondaires du canton visant à améliorer la qualité de vie et à augmenter les pratiques sportives et culturelles sur le GRAND LAC DE NAUSSAC, notamment pour les plus jeunes.

Module production : 28 heures pour maîtriser la méthode et les outils de montage de produits touristiques puis préfigurer la production touristique à inscrire dans les offres du PNR, du département de la Lozère, de Sud de France ....  
A,B et C) Sur la base des pistes ouvertes dans le tome 3 de ce rapport, réaliser une maquette de catalogues de produits touristiques 2016 et 2017 : ciblage de clientèles, préparation de démarches commerciales, travail sur les contenus et les tarifs...  
D) En accompagnement, préfigurer un plan de communication pluriannuel intégrant les nouvelles activités associées aux aménagements programmés et mettant en évidence les investissements supplémentaires à envisager (aménagements, formations...)

Budget prévisionnel : 9 000 euros sur l'année 2015

Maîtrise d'ouvrage : Office de Tourisme intercommunal (EPIC) pour Communauté de communes du Haut-Allier

Partenaires financiers : AGEFOS PME et Comité Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon, dans le cadre de leur convention : prise en charge à 70% pour l'année 2015 (CF fiche projet candidature LEADER 2014-2020 pour les années suivantes)

### 3.2 Etudes et missions d'assistance

Des études et missions complémentaires à confier à des intervenants extérieurs ont d'ores et déjà été identifiées, pour affiner les cahiers des charges et accompagner la mise en œuvre, en cherchant à respecter le calendrier établi. Elles sont présentées dans l'ordre de leur engagement préconisé :

#### **3.2.a La formalisation d'un dossier de site "Le Grand Lac de Naussac"**

**=> revisiter l'analyse paysagère du territoire**

*L'introduction d'un bateau à passagers et de croisière de découverte des paysages et milieux du lac de Naussac en 2016 induit de disposer d'une vision paysagère touristique du territoire et de vues du lac mais aussi d'un point précis sur la qualité environnementale du territoire et sur l'existant en termes de randonnées et de patrimoine. L'importance des aménagements envisagés et le positionnement durable recherché induisent de travailler sur l'optimisation de l'intégration des aménagements dans le paysage et les milieux. Les escales vont devoir renforcer la qualité paysagère du lac de Naussac (en cohérence avec le bateau à passagers) et affirmer une signature.*

Les réflexions collectives ont progressivement amené l'idée de mener une analyse paysagère du territoire pour :

- renforcer les travaux déjà effectués sur ce sujet dans le cadre du PLUI et de l'atelier montagne, reprendre des préconisations (radeaux écologiques, par exemple), introduire une dimension touristique (absente des réflexions précédentes) et donc s'appuyer sur des entretiens avec les professionnels du tourisme (sur leur offre actuelle, leurs pratiques, leurs Labels notamment environnementaux et leurs projets incluant la découverte des paysages à partir d'un bateau)

*Comment aborder la découverte paysagère lors des croisières sur le lac ? Quels points de vue favoriser ? Comment les présenter ? Quels points noirs traiter et comment ? Comment protéger dans la durée la qualité paysagère ainsi mise en tourisme ? Comment renforcer l'argumentaire touristique ? ...*

- chercher à optimiser l'intégration des aménagements envisagés dans un souci permanent de renforcement de la qualité paysagère du lacet plus largement de la préservation de la qualité environnementale du territoire

*Comment penser les escales dans un souci d'intégration paysagère associant la vue de la terre et la vue de l'eau ? Quels principes décliner pour que ces aménagements (en cohérence avec le design du bateau) participent à renforcer la signature GRAND LAC DE NAUSSAC et son appartenance au Parc naturel régional ? Quelles déclinaisons pour affirmer les singularités de chacune des cinq escales : NAUSSAC COTE NATURE, NAUSSAC COTE PLAGE, NAUSSAC COTE SAUVAGE, MAS D'ARMAND, CHAPEAUROUX ? Comment renforcer les actions mises en œuvre pour améliorer la qualité des eaux ?*

- formaliser en synthèse un guide de points de vigilance et préconisations quant à la préservation et à la valorisation des paysages et des milieux, à utiliser dans la durée par les acteurs publics et privés du GRAND LAC DE NAUSSAC.

**=> décliner la démarche du futur Parc naturel régional des sources et gorges de l'Allier**

La disposition 311 de la Charte du futur Parc naturel régional amène à intégrer le projet de valorisation du lac de Naussac, identifié comme site emblématique, dans une stratégie globale de mise en valeur du lac et plus globalement des neuf communes.

L'enjeu est de traduire précisément les partis d'aménagement et de préservation dans un document d'orientation et de programmation pour le site du lac de Naussac avec :

- une cartographie qui précisera au 1/5000 ème (lac + espaces proches du rivage) la vocation des espaces (caractéristiques et modes de gestion souhaitée) et les aménagements à prévoir.
- des fiches actions décrivant chaque composante du projet global LE GRAND LAC DE NAUSSAC (objectifs, maîtrise d'ouvrage, phasage, préalables à lever, recommandations techniques...).

*Le document d'orientation devient le cadre de référence des différents acteurs (Communes, EPCI, professionnels...)  
Il précise les différentes vocations des espaces à partir des orientations de la Charte du Parc, du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi/SCOT).*

*Il indique, en référence à ses vocations, les actions à conduire et les aménagements à réaliser à moyen et long termes.  
C'est un outil technique qui fédère, dans sa réalisation, les différents acteurs et met en cohérence leurs interventions futures.  
Il permet une gestion globale du site et la programmation d'investissements par les différents maîtres d'ouvrage intéressés.  
Il offre une garantie de cohérence du projet auprès des organismes susceptibles d'attribuer des subventions.*

**=> créer une mission d'animation de six mois et la doter de journées d'accompagnement par des paysagistes**

Pour veiller à intégrer la valorisation des atouts paysagers du territoire dans le projet touristique, un double dispositif est proposé pour la période allant de début avril à fin septembre 2014 :

1) Le recrutement par l'association de préfiguration du PNR d'un animateur (d'une animatrice) sur 6 mois, la Communauté de communes du Haut-Allier lui mettant à disposition un bureau et un ordinateur pour la durée de sa mission

*Mis à disposition, cet animateur (cette animatrice) aura pour mission essentielle de rencontrer les différents acteurs et partenaires pour formaliser cartes et fiches actions devant constituer le Document d'orientation et de programmation du GRAND LAC DE NAUSSAC). Il (elle) sera également chargé (e) de coordonner les intervenants extérieurs (paysagistes notamment). Il (ou elle) programmera un ou plusieurs voyages d'études et co-animera, avec le chef de projet de l'association de préfiguration du PNR, un séminaire d'échanges dédié à la validation des cartes et fiches actions et réunissant tous les acteurs impliqués.*

2) L'apport de regards extérieurs d'experts (paysagistes mais peut-être aussi écologues, urbanistes, juristes, photographes, peintres...) et des déplacements / voyages d'études pour enrichir et ouvrir les travaux, avec un capital de journées d'experts à utiliser sur l'année et prioritairement pendant la mission d'élaboration du Document d'orientation et de programmation du GRAND LAC DE NAUSSAC.

L'accompagnement de la mission d'animation par la Délégation *Lacs* du Conservatoire du Littoral est une piste avancée : elle permettrait de mener conjointement , et avant octobre 2015, les mission d'animation et expertises *paysage* mais aussi de bénéficier de l'expérience des Lacs du Massif -Central. Trois dimensions principales ont été envisagées, dans une première approche :  
- l'organisation pour les élus et socioprofessionnels intéressés, en mai 2015, d'un voyage d'études sur Lac de Vassivière (où est installé le chargé de mission Lacs du Massif central du Conservatoire - cf fiche dans tome 1 / benchmark-) permettant d'échanger avec les acteurs locaux et notamment avec les élus du Syndicat Mixte gestionnaire, d'utiliser les bateaux restaurant et taxi, de disposer d'une référence en termes de valorisation paysagère... Ce déplacement pourrait aussi être l'occasion de visiter une Maison de site récente et proche du Lac de Vassivière, associée à la Réserve naturelle nationale de l'Etang des Landes ([www.etang-des-landes.creuse.fr](http://www.etang-des-landes.creuse.fr))  
- la prise en charge et la coordination de journées d'intervention de paysagistes et d'éventuels autres experts, pour enrichir le travail d'animation mené localement et faire profiter de l'expérience des Lacs du Massif Central  
- l'implication plus globale du Conservatoire du littoral, pour aborder la question de la maîtrise foncière, pour définir avec les maires un périmètre d'intervention, pour envisager des actions avec les agriculteurs...

*Le Conservatoire du littoral est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère chargé de la protection de la nature. L'instance de décision est son Conseil d'administration, composé à parité d'élus nationaux, départementaux et régionaux d'une part, de représentants de l'Etat et de personnalités qualifiées d'autre part. Le Conseil d'Administration, qui se réunit en moyenne trois fois par an, élit en son sein un président qui est traditionnellement un membre de l'Assemblée Nationale. Le Conservatoire du littoral intervient sur les grands lacs français de plus de 1000 hectares . C'est un opérateur foncier : il achète du foncier et du bâti pour les protéger et les valoriser : ils sont alors inaliénables.*

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)

Budget estimé 22 000 euros HT

25 à 30 journées d'experts pluridisciplinaires : paysagistes, architectes, écologues, cartographes, photographes ...)

### 3.2.b Une mission d'animation du projet sur la deuxième partie de l'année

La mission d'animation doit participer à :

- coordonner les interventions, formation et étude et finaliser les cahiers des charges et fiches actions

*L'expérience de l'année 2014 a montré la multiplicité des acteurs et la nécessité pour avancer d'une présence neutre.*

- évaluer le niveau d'engagement des différentes facettes et composantes de l'architecture de projets

*L'architecture de projets a du sens et implique une avancée parallèle de plusieurs composantes, pour éventuellement introduire des actions correctives et atteindre les objectifs fixés*

- ponctuer par l'animation de réunions régulières l'avancement du projet et la mobilisation des différentes familles d'acteurs

*Les différences de rythme entre acteurs publics et privés impliquent des points d'avancement mais aussi des bilans sur les rôles et les engagements respectifs*

- assurer la continuité des relations publiques / relations presse autour du Projet

*La mobilisation de la presse locale depuis la journée du 6 octobre 2014 appelle un suivi et la tenue régulière de point presse et la diffusion de communiqués permettant de suivre les évolutions*

Budget estimé : 8 000 euros H.T. (10 journées sur 12 mois d'un médiateur, intervenant en communication et tourisme)

### 3.2.c Une étude de faisabilité et de définition d'une Maison de l'eau, du lac et de l'environnement

Les premières investigations ont amené l'idée d'investir la Ferme LES PASCALS, propriété de l'Etablissement Public Loire, et d'y créer un lieu dédié à l'eau, au lac et à l'environnement, support d'intérêt d'une escale *NATURE*, complément (notamment pour les jours de moins beau temps) d'activités extérieures et sportives. L'idée d'organiser des expositions et des ateliers orientés vers une découverte plus pédagogique et culturelle des milieux et des paysages a rencontré le projet de créer un lieu de sensibilisation aux enjeux des rivières et des lacs inscrit dans la Charte du PNR et répond à l'objectif de limiter la météo-dépendance et d'élargir l'offre INDOOR. La création d'un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement a été envisagée, tout comme celle d'ouvrir une Maison du PNR autour du lac. Support pour accueillir des groupes, complément à inscrire dans un séjour pour les individuels. Le contenu comme la localisation restent à

préciser, plusieurs scénarios étant à étudier dans une étude de définition de projet à engager en 2016. La maîtrise d'ouvrage reste également à définir, Parc naturel régional mais aussi Communauté de communes du Haut-Allier et de l'Etablissement Public Loire, propriétaires de terrains et bâtiments autour du lac, étant d'ores et déjà directement concernés par ce projet.

L'étude de faisabilité et de définition d'une Maison de l'eau, du lac et de l'environnement doit :

- confronter plusieurs hypothèses pour aborder les conditions de faisabilité environnementale, juridique en termes d'implantation mais aussi économique et dégager (ou pas) un scénario central ;

*Comment et où développer une activité d'accueil du public avec une dimension pédagogique liée à l'environnement en bord de lac, dans le cadre de la Loi littoral, en intégrant ou pas de la scénographie, de la restauration, des ateliers, de l'hébergement... ?*

- développer, dans une hypothèse de faisabilité, un avant-projet sommaire dans ses différentes composantes et lui associer un modèle économique

*Quels publics ? à quelles périodes ? pour quels contenus ? avec quel gestionnaire ? pour quelles ressources et dépenses estimées en année d'ouverture et année 3 de fonctionnement ? Pour quels investissements avec quels financements possibles ? ... Avec quelle intégration dans LE GRAND LAC DE NAUSSAC et quelles articulations avec la Charte du PNR DES SOURCES ET GORGES DE L'ALLIER ?*

**Budget estimé** : 40 000 euros HT (étude à réaliser par une équipe pluridisciplinaire mobilisant au minimum un architecte, un scénographe et un économiste, avec éventuellement une phase optionnelle, faisant suite à la mise en évidence ou pas d'une faisabilité).

### 3.3 Aménagements des cinq escales et autres aménagements sur les communes

Cinq escales ont été distinguées pour ponctuer le parcours d'un bateau à passagers, outil de mobilité et de desserte d'activités mais aussi support de découverte des paysages et des milieux. L'analyse paysagère permettra d'affiner la réflexion sur la conception des escales, avant lancement des consultations et comparaison des devis. L'idée est d'avoir trois escales principales et deux escales secondaires, avec à chaque fois un embarcadère pour le bateau, un espace de détente (sans parler de plage ou baignade surveillée), un parking, des sanitaires, des poubelles et des départs de sentiers à thème en boucle longeant en partie le lac.

- NAUSSAC COTE PLAGE c'est l'escale qui fait le lien avec Langogne et le train touristique. Une navette terrestre pourra desservir cette escale, permettre son utilisation par les habitants. Une annexe de l'Office de Tourisme pourrait y être installée en saison dans un bâtiment appartenant à la Communauté de communes. Le bateau sera utilisé par les vacanciers en séjour dans les campings et hébergements desservis par les autres escales pour venir faire leurs courses ou le marché à Langogne, visiter la Filature des Calquières, pêcher ou pratiquer des activités nautiques à Naussac Attitude... Un sentier part de l'escale et fait le lien avec un circuit de découverte de Langogne, un autre est connecté au tour du plan d'eau du Mas d'Armand... Le lien est fait avec les communes de Luc et Cheylard l'Evêque. C'est aussi le point de départ prévu des croisières.

- NAUSSAC MAS D'ARMAND c'est l'escale qui dessert le golf et le Domaine de Barres, fait le lien avec les sentiers des fées, le GR 700, Saint-Flour de Mercoire, permet d'aller vers des exploitations agricoles...L'établissement Public Loire est propriétaire d'un bâtiment dont la vocation pourra être étudiée.

- NAUSSAC COTE SAUVAGE permet d'accéder à la base nautique, au parc des énigmes , au parc aventure et au bike par du Rondin des bois, au relais équestre de Pailhères et plus globalement à la commune de Rocles.

- NAUSSAC CHAPEAUROUX ouvre sur la pêche en rivière, des fermes, le GR4, le musée d'art sacré et les villages de Chastanier et Auroux.

- NAUSSAC COTE NATURE permet de relier le village de Fontanes et de suivre le sentier en bordure de lac pour accéder jusqu'au barrage. Le site est pressenti pour accueillir une Maison de l'eau, du lac et de l'environnement : les deux bâtiments sont la propriété de l'Etablissement Public Loire et leur affectation éventuelle en lieu d'accueil du public sera étudiée : accueil de classes et groupes de chercheurs et étudiants ? espace d'expositions et d'ateliers ? ... Dans une première phase, des aménagements légers permettront de profiter du site exposé plein sud : table d'orientation, tables de pique-nique...

Le réseau des cinq escales permet aussi d'organiser des croisières de découverte en bateau des paysages et des milieux du GRAND LAC DE NAUSSAC, des circuits à cheval, en VTT ou à pied, des parcours pêche...des reportages photographiques ornithologiques.

La liste des aménagements figurera dans le Document d'orientation et de programmation : elle permettra d'affiner la recherche de financements et notamment d'envisager de solliciter du FEDER lié au Plan Loire. Des premières pistes ont été identifiées :

- Le renforcement du réseau de sentiers (pédestres mais aussi équestres) est recherché par les élus des communes mais aussi par l'équipe de

l'Etablissement Public Loire et évidemment par les professionnels du tourisme ;

- Le traitement des entrées de Langogne et plus globalement les questions de signalisation et signalétique sont identifiées comme importantes ;

- A défaut de pouvoir proposer aux groupes des visites techniques du barrage, des outils de médiation sont à concevoir pour en expliquer le fonctionnement, en raconter l'histoire ;

...

### 3.4 Acquisition du bateau à passagers, entretien et exploitation

Pour améliorer le remplissage des lits touristiques, élargir la saison, créer du lien et développer la mobilité douce sur le territoire, l'introduction d'un bateau à passagers a rapidement été proposée.

Depuis des années, le projet de créer un tour du lac pédestre se heurtait à des problèmes de maîtrise foncière et de cohabitation avec l'activité agricole. On cherchait à faciliter l'accès aux berges du lac et donc à la découverte des paysages, à desservir les différents points d'intérêt et centres d'activités du lac mais aussi à coordonner l'offre de randonnées à pied, à cheval, en VTT. La question de la pertinence d'un tour du lac pédestre de plus de 30 kilomètres était posée dans un territoire traversé par le Chemin de Robert Louis Stevenson mais accueillant surtout une clientèle familiale en séjour. L'introduction d'un bateau à passagers a été identifiée comme une alternative : elle renforce la singularité et l'image nature du territoire, le dote d'un mode de desserte des différents points d'intérêt existants et impulse le développement de boucles de randonnées pédestres de durées et de thèmes variables mais aussi potentiellement de circuits à faire en VTT, à cheval... Outil partagé, le bateau induit un plan d'aménagement concerté.

De premiers devis ont été demandés et ont permis de fixer le budget à associer à l'achat et à l'entretien d'un bateau d'une capacité de 50 à 100 personnes (capacité à affiner dans les propositions en fonction de l'approche de la modularité) autour de **450 000 euros H.T.** Son caractère non polluant et sa souplesse apparaissent comme des critères non discutables. Le benchmark a permis d'aller vers un cahier des charges et d'émettre l'idée d'associer la conception du bateau à un concours médiatisé. Il faut dépasser l'offre banale de *bateau promenade* qui ne permettrait pas au territoire de se distinguer et se différencier, par un design et un nom emblématiques (le milan noir a

notamment été cité : il niche souvent à proximité des plans d'eau, la forme de l'aile du rapace rappelle celle du lac de Naussac, le mot milan figure dans la toponymie locale...). L'interdiction de naviguer après le coucher du soleil sur le lac de Naussac et la présence de restaurants autour du lac dont la rentabilité est à renforcer ont écarté la piste d'un bateau restaurant.

*Les mots clés associés au bateau mis en évidence durant les journées de formation des professionnels du printemps 2014 sont :*

*souplesse et modularité (places à l'intérieur et places extérieures)*

*rapidité et autonomie*

*esthétique et exemplarité*

*innovation et durabilité*

Le concours, lancé par la Communauté de communes du Haut-Allier, mettra en concurrence les propositions de fabricants associés à des designers, écologues... répondant à deux critères principaux :

- un budget pour l'achat, la livraison à Langogne et l'entretien sur 20 ans autour de 450 000 euros hors taxe ;
- un design, une conception, des choix énergétiques, un nom et une modularité adaptés à l'utilisation prévue et à la législation en vigueur sur le lac de Naussac .

La simulation des tarifs et prestations associées à cette nouvelle offre attendue illustre bien son cahier des charges. Elle a permis d'évaluer à 15 000 euros par an le loyer à verser par l'exploitant.

**Les croisières** constituent un produit d'appel, support d'une communication pour le territoire. Elles prennent plusieurs formes :

- croisière proposée à des groupes constitués en avant et arrière saison, à combiner avec la visite de la Filature des Calquières et un bon repas pour un produit journée et à décliner en séminaires, journées pêche ou observation des oiseaux...

*L'introduction de cette nouvelle prestation autorise le démarchage d'autocaristes et organisateurs de voyages de groupe, responsables d'associations, entreprises...*

- croisières estivales programmées à des dates précises permettant aux touristes, visiteurs, résidents secondaires et habitants de découvrir autrement les paysages et les milieux du lac, l'histoire du barrage... voire de choisir des croisières thématiques en fonction de leurs centres d'intérêt et de la programmation.

*Ces sorties à faire par beau ou moins beau temps (le bateau étant en partie couvert) deviendront les incontournables d'un séjour ou d'une visite au GRAND LAC DE NAUSSAC, véhiculent son image.*

**La navette** a une double vocation touristique et sociale : le mode de transport touristique original et doux répond au projet jamais réalisé de tour du lac pédestre mais offre en plus à la population locale un mode de déplacement à inscrire, au moins en été, dans le schéma des transports locaux (en complément des navettes terrestres, du Transport A la Demande...). Plusieurs tarifications complémentaires sont distinguées :

- billet à acheter à l'unité de la navette estivale, à utiliser pour aller d'une escale à une autre, en famille ou de façon plus personnalisée en fonction des centres d'intérêt (un adolescent pourra prendre le bateau pour aller du camping à la base nautique, par exemple) ;

- carte de 8 trajets à proposer à l'Office de Tourisme et dans les hébergements

- formules d'abonnement et autres cartes à intégrer dans des séjours tout compris proposés par des hébergeurs (une semaine au camping avec cartes de libre circulation pour tous les membres de la famille offertes, par exemple) mais aussi à proposer aux résidents secondaires et habitants en début d'année.

Le budget prévisionnel de fonctionnement du bateau à passagers a été abordé en prenant comme base de départ une fréquentation de l'ordre de 15 000 personnes sur l'année (soient 10% de 1 800 lits remplis à 80% sur 100 jours -150 000 journées vacanciers-) pour générer 65 000 € de ressources (15 000 x 4,5 € en moyenne).

Première approche des ressources à associer à l'exploitation du bateau sur 6 mois en 2016, effectuée à partir des premiers calculs des prestataires ayant participé aux journées de formation au printemps 2014 :

billets	mai	juin	juillet	Aout	septembre	octobre	totaux € HT
Croisières estivales			8 jours x 20 pers x 7 x 10 € = 11 200 €	8 jours x 40 pers x 7 x 10 € = 22 400 €			33 600
Croisières thématiques hors saison	2 x 50 pers x 10 € = 1 000 €	4 x 50 pers x 10 € = 2 000 €			4 x 50 pers x 10 € = 2 000 €	2 x 50 x 10 € = 1 000 €	6 000
Navette estivale			22 jours x 20 pers x 7 x 2,08 € = 6 406	22 jours x 40 x 7 x 2,08 € = 12 813			19 219
Abonnements et cartes 8 trajets navette			(50 x 25 €) + (100 x 10 €) = 2 250 €	(20 x 25 €) + (300 x 10 €) = 3 500 €			5 750
totaux € HT	1 000	2 000	19 856	38 713	2 000	1 000	64 569

### 3.5 Création d'une Maison de l'eau, du lac et de l'environnement

Cette composante est très importante : elle répond à la fois à l'objectif de renforcement du positionnement NATURE mais également à celui de développement d'une offre à l'intérieur, alternative à des activités de pleine nature. Elle est intégrée dans la réflexion et dans la conception des aménagements, notamment pour l'escale de la FERME LES PASCALS, mais sa réalisation n'est envisagée que dans une deuxième étape, à l'issue d'une étude de faisabilité et de définition.

(pour mémoire budget d'étude : 40 000 euros HT pour une étude de faisabilité et de définition en 2016)

### 3.6 Plan d'actions marketing

Le tome 3 du rapport de la mission TerriTour (Perspectives commerciales) s'appuie sur les applications travaillées collectivement dans le cadre des journées de formation 2014 et donne des pistes d'orientations commerciales associées au Projet, à travailler durant le Module production de la formation CRT 2015.

Les actions mutualisées de l'Office de Tourisme et des acteurs professionnels restaient jusqu'à présent limitées. Les objectifs de remplissage des hébergements retenus induisent une action plus offensive et donc des moyens augmentés pour :

- créer et alimenter un site internet LE GRAND LAC DE NAUSSAC avec les propositions élaborées collectivement de séjours aux différentes saisons, en partenariat avec des opérateurs commerciaux et avec les partenaires institutionnels ;
- engager des démarches commerciales ciblées vers les publics attendus aux différentes périodes ;
- promouvoir LE GRAND LAC DE NAUSSAC ;
- mettre en place des outils de suivi et d'évaluation des résultats ;
- animer la démarche, mobiliser et sensibiliser les acteurs impliqués.

Budget prévisionnel : 80 000 euros supplémentaires par an / budget de l'Office de Tourisme Intercommunal

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes du Haut-Allier et Office de Tourisme intercommunal (EPIC)  
(cf fiche projet candidature LEADER 2014 -2020)

#### 4. Les quatre premières années du programme et les modalités d'évaluation

=> **L'année 2015 est une année intermédiaire** : mise en œuvre progressive du plan d'actions dans le cadre du Protocole associant Département et Région et du programme LEADER 2014-2020 et création du PNR des sources et gorges de l'Allier

L'organisation des services de l'Etat en POLE PROJET préparée au cours de l'année 2014 crée des conditions favorables. L'engagement de des journées de formation CRT, des missions d'animation, de l'analyse paysagère et du concours relatif à la conception du bateau marque un premier temps dans l'année et doit permettre :

- de calculer sur la totalité des lits touristiques marchands les moyennes de remplissage en 2014 sur 60 et 100 jours, bases de référence pour l'évaluation ;
- d'avancer quant à la recherche de financements par la Communauté de communes / Protocole DEPARTEMENT - REGION / LEADER ;
- de préfigurer l'ensemble ESCALES / BATEAU dans son positionnement, son design et son modèle économique et de préciser les modalités de collaboration entre acteurs publics et privés et de concrétiser la répartition des rôles par la signature d'une convention entre coopérative regroupant les socioprofessionnels et la Communauté de communes ou par la création d'une Société d'Economie Mixte ou par la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif...);
- d'engager progressivement les démarches commerciales relatives à la programmation et à la promotion touristique, dans le cadre de la fiche action LEADER.
- de mobiliser de nouvelles familles d'acteurs et notamment les commerçants, les agriculteurs, les résidents secondaires et les habitants.

Dans la seconde partie de l'année, la réalisation de la première phase des aménagements des escales préparera l'arrivée du bateau, prévue pour avril 2016. Des devis relatifs à la réalisations d' aménagements complémentaires à réaliser dans les communes seront établis et des priorités seront définies.

**=> L'année 2016 sera marquée par la mise en circulation du bateau à passagers et par le lancement de l'étude de faisabilité et de définition de la Maison de l'eau, du lac et de l'environnement**

L'arrivée du bateau est attendue pour avril 2016, sa mise en service étant prévue en mai. La confrontation des scénarios possibles (SEM, SCIC...) menée en 2015 sur son exploitation aboutira en début d'année 2016 à une gouvernance permettant de conjuguer la prise en compte de l'intérêt général et les impératifs de gestion privée. La réalisation de la deuxième phase des aménagements relatifs aux escales sera lancée.

L'engagement de l'étude de faisabilité et de définition de la Maison de l'eau, du lac et de l'environnement permettra également de comparer des hypothèses pour dégager ou non un scénario central de lieu dédié à l'accueil des publics sur le thème de la découverte environnementale du GRAND LAC DE NAUSSAC et si oui à sa traduction dans un AVANT-PROJET SOMMAIRE.

**=> L'année 2017 permettra d'ajouter ou non la Maison thématique, de réaliser les aménagements complémentaires dans les communes, de commencer à observer les résultats voire d'envisager des mesures correctives**

**=> L'année 2018 sera l'année de la première évaluation / 80 % de remplissage attendus**

## LE GRAND LAC DE NAUSSAC OUVERTURE D'UN TABLEAU DE BORD DE SUIVI

	2014 année de référence	2015	2016	2017	Objectif en 2018	2018 Situation enregistrée	Objectif en 2020	2020 Situation enregistrée
	<p>Remplissages moyens des lits marchands sur 60 et 100 jours</p> <p>Avancement de la mise en œuvre du Projet dans chapitre 4 du tome 2 RAPPORT TERRITOUR</p>	<p>SUIVI DE L'EVOLUTION DES REMPLISSAGES MOYENS DES LITS MARCHANDS</p>			80% sur 60 jours		60% sur 100 jours	
		<p>SUIVI DE L'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET DE LA REALISATION DES ACTIONS</p> <p>=&gt; Mise en évidence des décalages et mise en place éventuelle de mesures correctives</p>						

